
Succès pour l'émission de 500 millions d'euros à 15 ans de l'AFL

Ce mercredi 24 mai, l'AFL, la banque des collectivités, a réalisé sa première émission obligataire syndiquée de 500 millions d'euros à 15 ans. Il s'agit pour l'AFL de sa première émission de référence à long terme depuis sa création, un moyen d'étendre la courbe de sa dette jusqu'en 2038.

Cette émission de référence a également marqué la première émission syndiquée à 15 ans d'une agence française en 2023, attestant la capacité d'engagement de l'AFL parmi les investisseurs souverains, sub-souverains et les agences.

La transaction s'est accomplie avec un resserrement de deux points de base par rapport à la marge initiale. Le livre d'ordre, alimenté par la demande de fonds de pension et de compagnies d'assurance, a connu une sursouscription importante.

Une nouvelle émission de référence pour l'AFL

Mercredi 24 mai, l'AFL a réalisé sa deuxième émission obligataire de référence de l'année, une nouvelle souche de 500 millions d'euros de maturité de 15 ans. Dans un contexte de nombreuses émissions de la part des agences françaises tout au long de cette semaine, l'AFL a réalisé avec succès cette nouvelle émission obligataire, avec une demande finale qui a dépassé 675 millions d'euros. Dirigée par Deutsche Bank, Goldman Sachs, HSBC et NatWest comme banques chefs de file, l'AFL a su consolider une base d'investisseurs toujours plus large.

Après avoir annoncé une marge initiale de 46 points de base au-dessus de la courbe interpolée des OAT (Obligations assimilables du Trésor) pour une transaction de 500 millions d'euros, l'ampleur du livre d'ordres, avec des ordres de grande qualité qui ont rapidement augmenté pour atteindre plus de 650 millions (sans compter la participation des chefs de file associés), a permis à l'AFL de réduire sa marge à OAT+45 lors d'une première révision. Cette première révision a donné un nouvel élan à la dynamique, permettant de réduire le spread d'un point supplémentaire à OAT+44 points de base. Comme les livres étaient restés stables après ce resserrement, le prix final de la transaction a été fixé peu après, pour le montant initial de 500 millions d'euros. Le livre a été clos avec une sursouscription de 675 millions (y compris 35 millions d'euros de participation des chefs de fils associés).

« Je suis heureux que l'AFL se soit montrée capable de franchir une nouvelle étape avec cette toute première émission de référence à 15 ans, qui nous aidera à mieux financer nos membres pour leurs besoins à long terme, tout en ouvrant un nouveau palier d'émission pour les prochaines transactions de l'AFL », explique Thiébaud Julin, Directeur financier de l'AFL. « Dans l'optique de variabiliser intégralement le bilan, l'émission a été couverte au niveau compétitif d'Euribor 3 mois +64 bps », confirme Romain Netter, Directeur du financement moyen et long-terme. « Cette émission obligataire est une importante étape dans le



Press contact

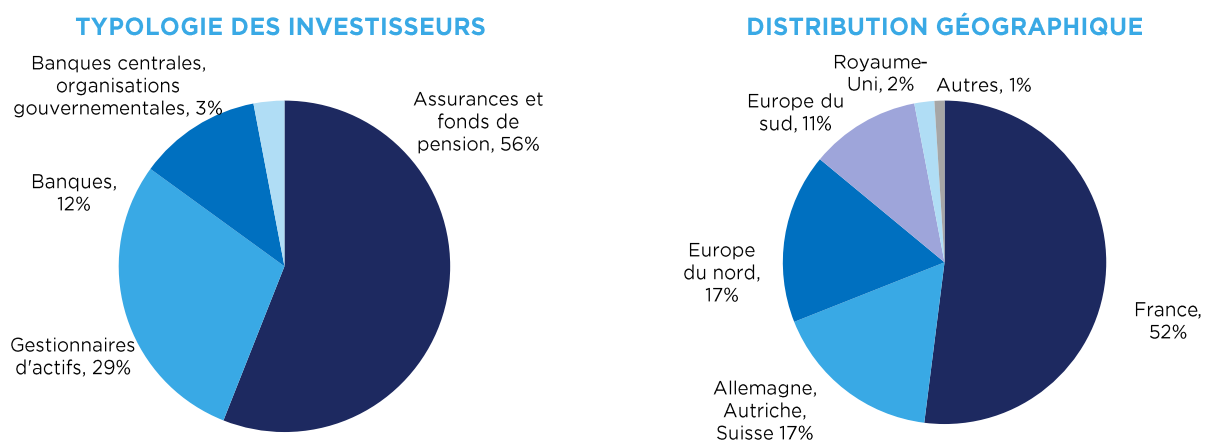
Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 8104

programme de financement de l'AFL en 2023 qui se monte à 2 milliards d'euros. Elle permet à l'AFL d'atteindre de nouveaux investisseurs de grande qualité. »

Un intérêt des investisseurs pour la signature de l'AFL

En ce qui concerne les allocations, la présence significative des fonds de pensions et d'assurance est remarquable pour cette toute première transaction à long terme. Géographiquement, le soutien domestique a ici été significatif (52 % pour la France). Familiers du modèle d'agences nationales émettrices présent dans plusieurs pays d'Europe du nord, les investisseurs d'Europe du nord ont bien soutenu l'émission, à hauteur de 17 %. Pour preuve du soutien constant aux collectivités françaises dans la région, le bloc Allemagne/Autriche/Suisse a aussi représenté 17 % de l'allocation.

Provenance et nature des investisseurs



Des prêts pour financer les investissements des collectivités locales

Cette transaction va permettre à l'AFL de financer les investissements décidés par ses collectivités membres, dans un contexte de tension sur les prix, d'incertitudes quant à l'inflation et de durcissement de la politique monétaire de la BCE. « Cette opération s'inscrit dans la démarche constante de l'AFL d'accompagner ses collectivités membres dans leurs investissements, et notamment face aux enjeux en matière de transition écologique et sociale qui s'imposent à l'ensemble des acteurs économiques. L'AFL se donne les moyens d'emprunter, et donc de prêter à plus long terme, pour soutenir ces investissements de manière pérenne dans un contexte plus que jamais empreint d'incertitudes », confirme Laurence Leydier, Directrice des Adhésions et du Crédit.



Press contact

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 8104

Termes de la transaction :

Emetteur : Agence France Locale
Notation : Aa3 /AA- (Moody's stable / S&P stable)
Format : RegS, au porteur, dématérialisés
Montant : €500 M
Date de règlement : 1^{er} juin 2023
Echéance : 20 juin 2038 (15 ans)
Coupon: 3.625% Annuel, ACT/ACT (ICMA)
Spread: 44 bps contre OAT / 64 bps contre 3-month Euribor
Rendement : 3.748% / 98.601%
Cotation : Euronext Paris

ABOUT AFL

“The Company’s mission is to embody a responsible finance to strengthen the local world’s empowerment so as to better deliver the present and future needs of its inhabitants.”

By creating our bank, the first one that we own and manage, we, French local authorities, have decided to act to deepen decentralization. Our bank, Agence France Locale (AFL), is not a financial institution similar to any other. Created by and for local authorities, it aims to strengthen our freedom, our ability to develop projects and our responsibility as local public actors. Its culture of prudence spares us from the dangers of complexity and its governance from downward slides of conflicts of interest. The main objective is to provide local world with an access to cost-efficient resources, under total transparency. The principles of solidarity and equity drive us. We are convinced that together we go further. We decided that our institution would be agile, addressing all types of local authorities, from the largest regions to the smallest municipalities. We see profit as a means to maximize public spending, not as an end goal. Through AFL, we support a local world committed to take up social, economic, and environmental challenges. AFL strengthens our empowerment: to carry out projects in our territories, today and tomorrow, to the benefits of the inhabitants. We are proud to have a bank whose development is like us, even more responsible and sustainable. We are Agence France Locale.



Press contact

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 8104